

Service Vicinal

Département
de l'Oise.

Arrondissement
de Beauvais

Commune
du Vaumainz.

N^o de l'Inventaire
1627

Mis à jour le 1^{er} Août 1891

Chemins de grande Communication

Chemins n^o 166.

de la Houssoye à la station de Trie-Château.

Traverse du Vaumainz.

Plan des alignements.

Dressé par le conducteur-voyer soussigné
Trie-Château le 1^{er} août 1896.

Jauvotte

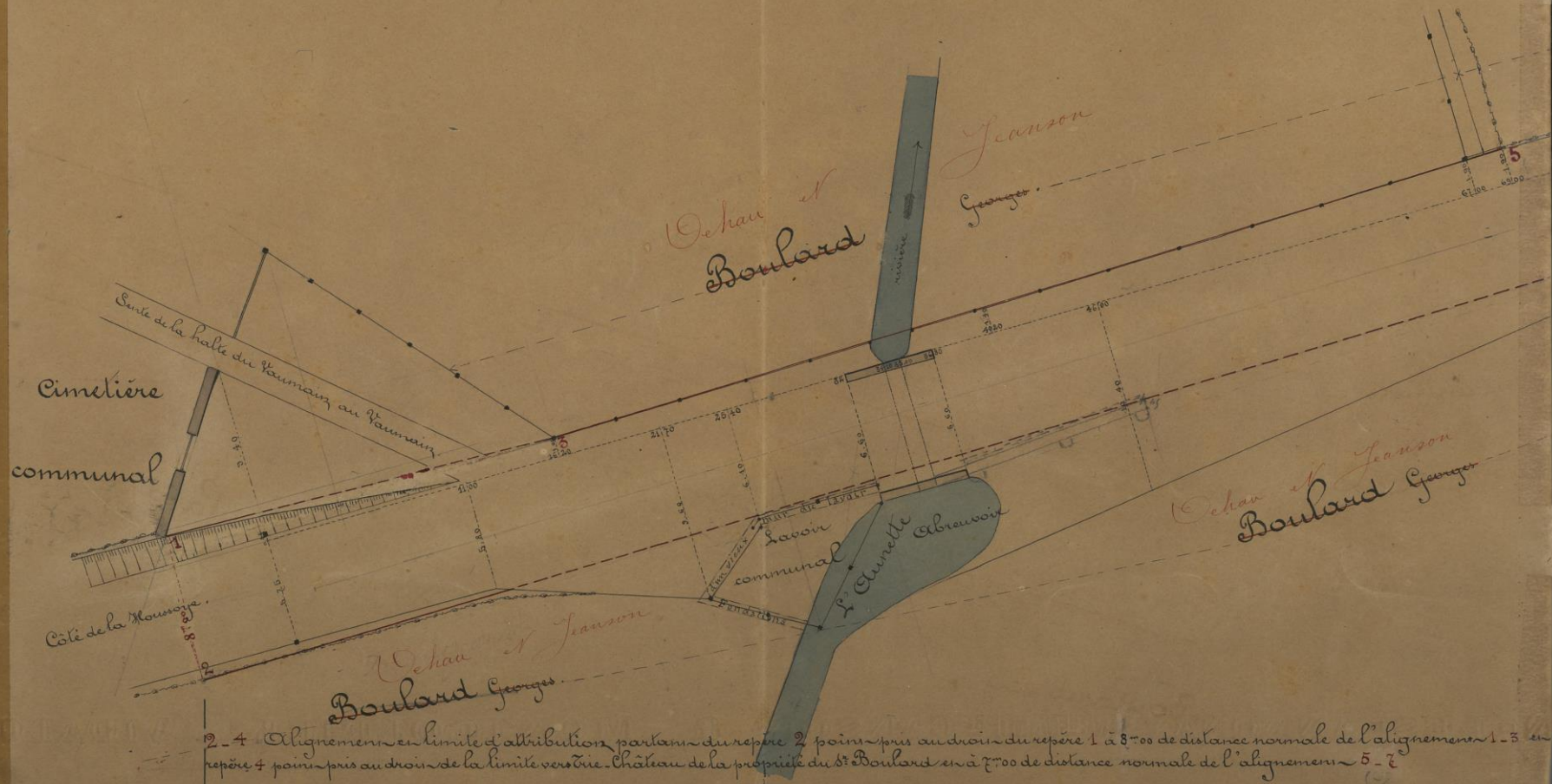
Plan approuvé par arrêté de la Com^{mune} de en date du 19 Mars 1897
19 Octobre 1899

Echelle de 0,005 pour mètre.

1-3 Limite d'attrib^{on} partant du repère 1 angle vers le
chemin du mur du cimetière communal et aboutissant
au repère 3 angle de la propriété du Sr. Boulard

5-5 Alignement partant du repère 5 et aboutissant au repère 5 angle vers la Houssoye de
la haie de l'ancien cimetière communal.

5-7



2-4 Alignement en limite d'attribu^{on} partant du repère 2 point pris au droit du repère 1 à 3.00 de distance normale de l'alignement 1-3 et
repère 4 point pris au droit de la limite vers l'ancien Château de la propriété du Sr. Boulard et à 7.00 de distance normale de l'alignement 5-7

Alignement partant du repère 5 en aboutissant au repère 7 angle vers le chemin du mur d'entrée de l'ancien cimetière 7 - 8 limite d'allée de 17.40 de longueur partant du repère 7 en aboutissant au repère 8 point pris à 9° de distance normale de l'axe vers le château de l'alignement 6-8.

9 - 11 Alignement partant du repère 9 de la maison du Sr Lefèvre.

Ancien cimetière communal.

Boulevard
Gouge
dehan et Janson

Guallbert
Nicon Théophile

Boulevard
Lemaire

Nicot
Guallbert
Henri Jean

se terminant au

4-6 Alignement partant du repère 4 en aboutissant au repère 6 point pris à 7°00 de distance du repère vers le château du Sr Balmeri du Sr Nicon 8-10 Alignement conservé de Guiller en aboutissant

6-8 Alignement partant du repère 6 en aboutissant au repère 8 angle saillant vers le château du Sr Balmeri du Sr Nicon 8-10 Alignement conservé de Guiller en aboutissant

10-12 Alignement partant du repère 10 en aboutissant au repère 12 angle saillant vers le château du Sr Balmeri du Sr Nicon

en aboutissant au repère 11 angle vers la Houssoye 11-13 Alignement conservé

13-15 Alignement conservé



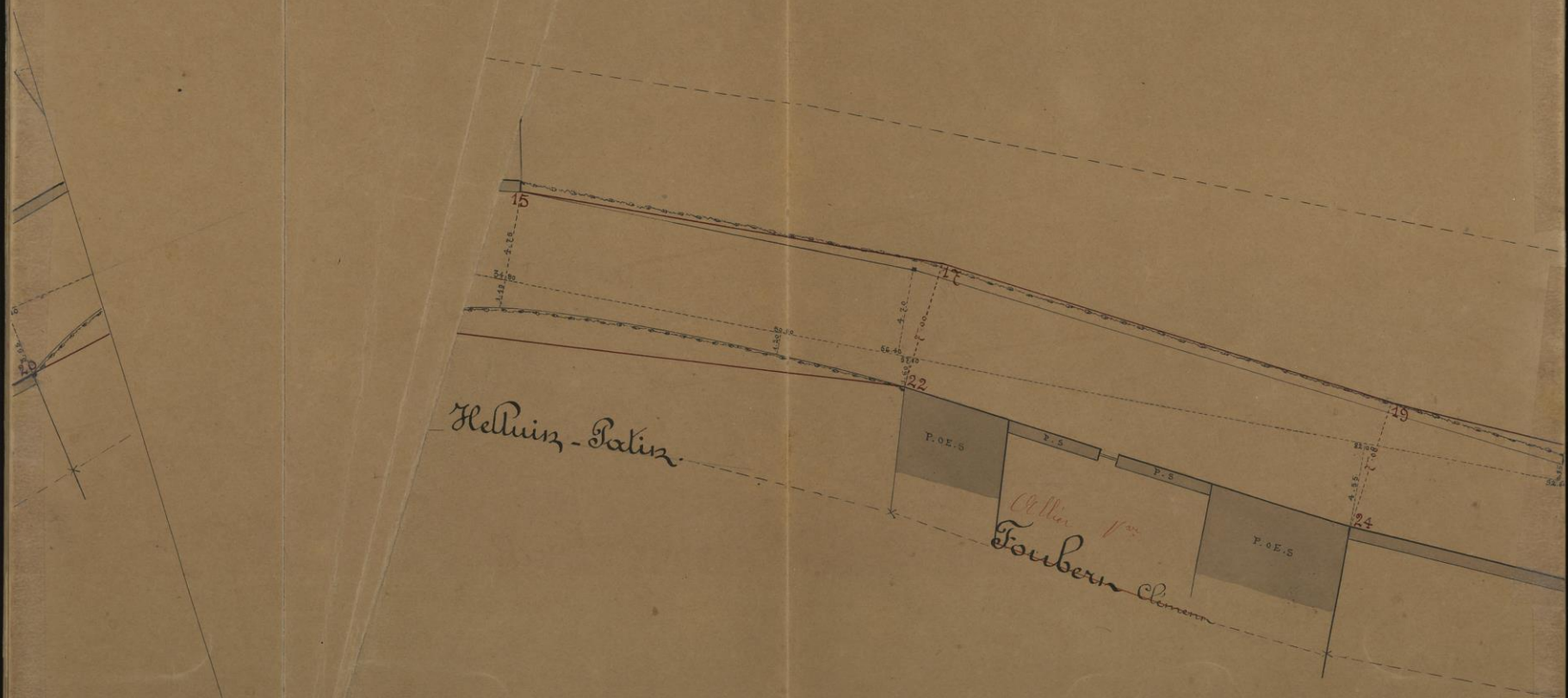
14-16 limite d'attribution partant de repère 14 en aboutissant au repère 16 de l'un ou l'autre.

l'alignement du repère 10 angle vers la Houssoye du mur de la 1^{re} maison au repère 12 angle vers l'ic. Château du de l'ancien balmenier du 1^{er} mai 12-14 Alig^{ment} partant du repère 12 en aboutissant au repère 14

16-18-20 Alignement partant du repère 20 angle vers l'ic. Château du de l'ancien balmenier du 1^{er} mai 12-14 Alig^{ment} partant du repère 12 en aboutissant au repère 14

15-17 Alig^{em} partant du repère 15 angle vers le Château du
mus de la 4^e Régiment aboutissant au repère 17 point pris à 7^m de dis-
tance du repère 22

17-19 Alig^{em} tracé parallèlement à l'alig^{em} 22-24 en à 7^m de distance 19-21 Alig^{em} tracé p^{ar}



du
rel^{evé}

20-22 Alig^{em} partant du repère 20 et aboutissant au repère 22 angle vers la Housoye de la maison du d^{ic} Fouber 22-24 Alignement conserve

24-26 Alignement

alignement à l'alignement 24-26 en 7^m de distance.

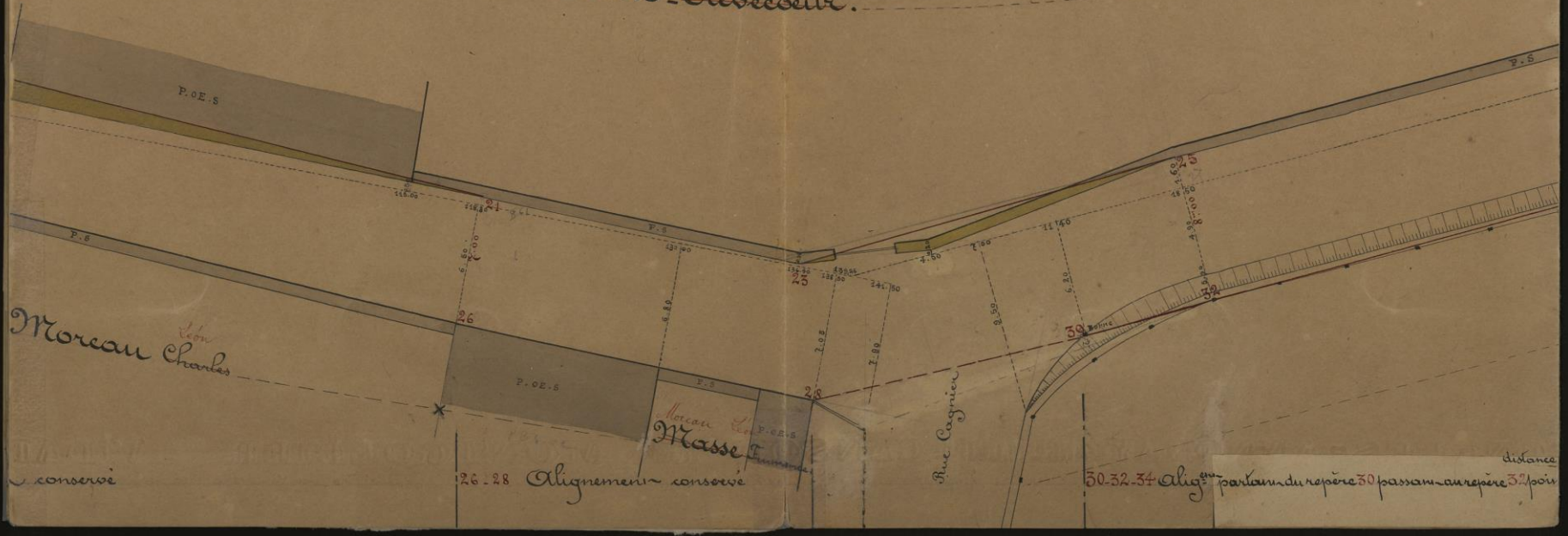
21-23 Alignement conservé.

25-25 Alignement partant du repère 2 d'angle saillant du mur du domaine en avant de la porte cochère et aboutissant au repère 25 d'angle rentrant du mur du même domaine.

25-27 Alignement partant du repère 25 d'angle saillant du mur du domaine en avant de la porte cochère et aboutissant au repère 27 d'angle rentrant du mur du même domaine.

28-30 Limite d'attribution partant du repère 28 d'angle vers l'ouest de la cour du dernier bâtiment de la Masse et aboutissant au repère 30 borne limite du chemin située dans le pied du talus.

Y. Lemaire
Lemaire - Prieux



Morvan Charles

Masse I

Rue Cagnier

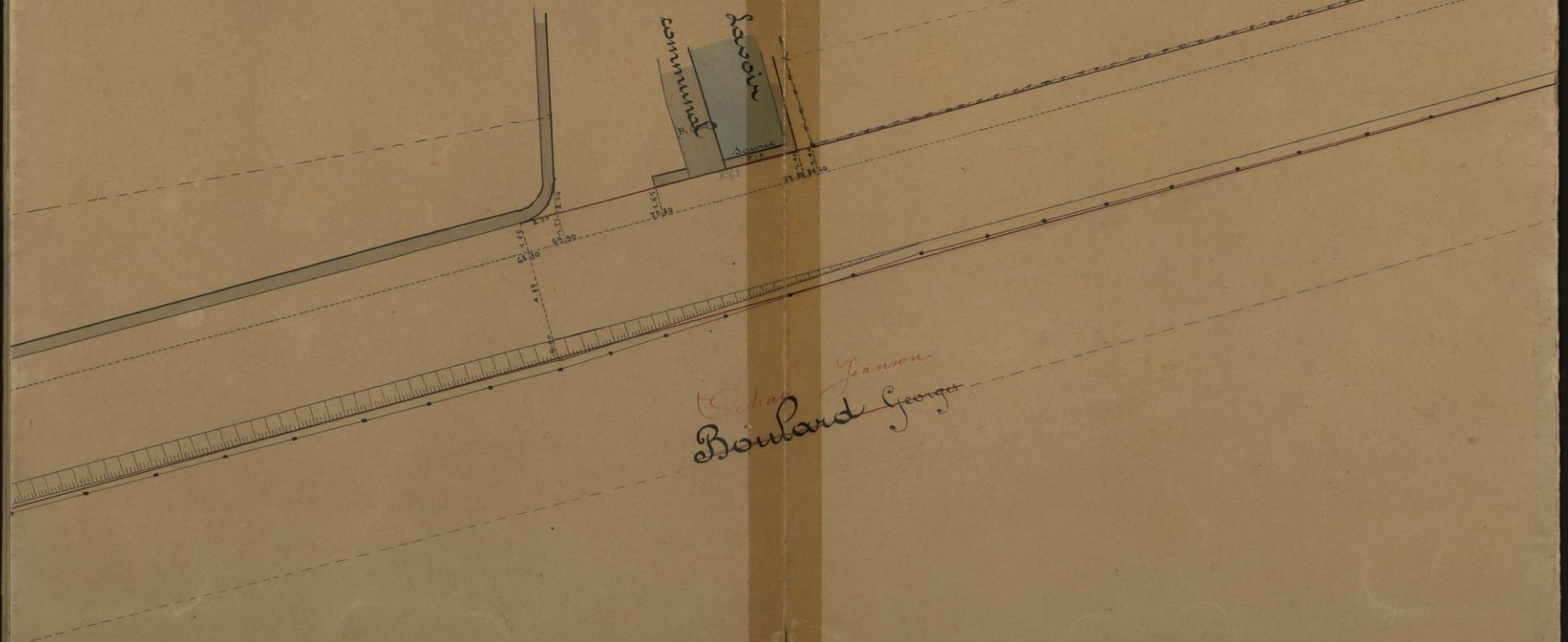
conservé

26-28 Alignement conservé

50-52-54 Alignement partant du repère 50 passant au repère 51 pour distance

angle rentrant du mur de clôture du d^e Lemaire passant à l'angle vers Tric. Château du mur du lavoir on se terminant à la limite vers Tric. Château de l'herbage du d^e Bou

Chau Janson
Boulard Georges



Chau Janson
Boulard Georges

prise normale, rem à l'align^{ment} 25-27.
 en puis à l'align^{ment} en aboutissant au repère 34 point pris à 7^m de distance du repère 27

Land.

